

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 2

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le samedi, elles emportent chez elles, soigneusement emballées, les machines à coudre qui généralement sont leur propriété ou qu'elles espèrent acquérir en versant chaque semaine un acompte prélevé sur leur paie hebdomadaire.

Elles pourront ainsi consacrer leur dimanche à raccommo-der et à ravauder les effets de leur famille. Et le

lundi matin, elles reviennent à l'ouvrage portant fièrement leur précieux bien sur la tête.

Cette aide particulière de la Croix-Rouge suisse aux réfugiés algériens a de la sorte un effet double: tout en procurant des vêtements aux réfugiées elles-mêmes, elle assure du travail aux femmes marocaines.

G. B.

VOTRE CROIX-ROUGE

Conférences régionales des présidents de section

Les Conférences régionales annuelles à l'intention des présidents de sections et de leurs collaborateurs auront lieu ce printemps selon le calendrier suivant:

- Sections romandes: samedi 25 mars à 14 heures à Lausanne;
- Sections tessinoises: samedi 18 mars à 14 heures à Bellinzone;
- Sections de Suisse alémanique: samedi 16 mars à 14 heures à Zurich.

*

PROPAGANDE CROIX-ROUGE

Pour faire mieux connaître les « Conventions de Genève »

Le Comité central a accordé un crédit de 2000 francs pour l'achat de 3000 brochures illustrées exposant les principes fondamentaux des *Conventions de Genève*. Il s'agit d'une réédition de la brochure que le C. I. C. R. a publiée pour la première fois en 1957.

Un autre crédit de 3000 francs a été voté pour l'acquisition de 2000 exemplaires du petit ouvrage « *Les Conventions de Genève* » que viennent de publier conjointement le C. I. C. R. et la Ligue et qui pourra rendre de précieux services pour la préparation notamment de conférences.

*

Conférences

M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, a parlé des tâches actuelles de la Croix-Rouge aux membres des « Lions Clubs » de Berne, Berthoud et Granges.

*

Croix-Rouge et philatélie

Le *Journal philatélique suisse*, organe officiel de l'Union des Sociétés philatéliques suisses, a publié dans ses éditions de novembre et de décembre 1960 une étude de notre rédacteur, M.-M. Thomas, *La Croix-Rouge et la philatélie, essai de définition et de nomenclature de philatélie croix-rouge, suivi d'un Catalogue des timbres croix-rouge de Suisse*.

*

SERVICE CROIX-ROUGE

La pénurie de personnel

Une conférence de presse consacrée aux formations sanitaires de la Croix-Rouge et à la pénurie de personnel qui règne dans les rangs des détachements féminins a eu lieu à Berne, le 23 janvier. Les corres-

pondants parlementaires et les rédacteurs des journaux techniques et professionnels qui avaient été invités à cette conférence, ont eu l'occasion d'entendre des exposés de M. P. Chaudet, conseiller fédéral et chef du Département militaire fédéral, du colonel brigadier R. Käser, médecin en chef de l'armée et du colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge. Cette conférence, dirigée par le Dr G. Du Pasquier, vice-président de la Croix-Rouge suisse, marquait le début de la campagne nationale de recrutement en faveur du service croix-rouge en vue d'assurer à la Croix-Rouge suisse la collaboration de volontaires féminines désireuses de soutenir, au besoin, le service de santé de l'armée.

*

ASSISTANTES BENEVOLES DE LA CROIX-ROUGE

Réunion des collaboratrices

Une réunion des collaboratrices des sections responsables du service des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge suisse a été convoquée à Berne le 2 mars, à 10 heures, à l'Hôtel Savoy. Le professeur B. Steinmann, de Berne, fera un exposé sous le titre suivant: « *Qu'en-tend-on par la réadaptation et quel est le rôle de l'assistante bénévole de la Croix-Rouge?* » Des rapports sur les activités nouvelles des sections seront également présentés. La séance sera dirigée par M^{me} le Dr I. Schindler-Baumann, membre du Comité central.

*

Conférences

M^{lle} Käthe Næff, de la section zurichoise, et M^{lle} Elisabeth Klötzli, de la section de Berne-Mittelland, ont fait des exposés relatifs à l'activité des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge lors de la Journée médico-sociale de la Société suisse de gérontologie.

*

A Lausanne

En Suisse romande, la section de Lausanne se propose elle aussi d'organiser un cours; cette idée a suscité beaucoup d'intérêt parmi le groupe, nouvellement constitué, des assistantes bénévoles lausannoises dont le nombre va croissant.

*

AUXILIAIRES HOSPITALIERES DE LA CROIX-ROUGE

Un cours à Olten

Un cours pour auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge a débuté en février à Olten.

INFIRMIERES

Examens de diplôme

Des examens de diplôme auront lieu ces prochaines semaines dans les écoles d'infirmières suivantes:

- 1/2 mars: Ecole d'infirmières de la Maison des Diaconesses de Neumünster/Zollikerberg;
- 14/15 mars: Ecole d'infirmières de la Maison des Diaconesses Béthanie, Zurich;
- 22 mars: Ecole d'infirmiers de l'Hôpital cantonal de Winterthour;
- 27/28 mars: Ecole d'infirmières de l'Hôpital des Bourgeois de Bâle.

*

TRANSFUSION DE SANG

Activité du Laboratoire central en 1960

L'an dernier, le Laboratoire central a fourni aux médecins et hôpitaux de notre pays: 13 978 emballages de plasma sec, 6784 unités d'albumine humaine, 8511 paquets de PPL, 1654 emballages de fibrinogène, 894 de globuline antihémophilique, 17 012 de gammaglobuline.

*

Publications récentes

Les travaux suivants ont été publiés ces derniers mois:

- «Zur Antigenanalyse von Paraproteinen», par G.-A. Spengler, D.-L.-A. Roulet, R. Bütler, A. Hässig et G. Riva («Schweiz. Med. Wochenschrift» 90, 1960, n° 44, p. 1262);
- «Untersuchungen über die Antigenstruktur menschlicher Serumproteine», par D.-L.-A. Roulet, E. Gugler, S. Rosin, N.-M. Hässig («Vox Sanguinis», vol. 5, n° 5, 1960, p. 479-492);
- «Humanes Siderophilin: Isolierung mittels Rivanol aus Blutplasma und Plasmafraktionen, analytische Bestimmung und Kristallisation», par P. Kistler, Hs. Nitschmann, A. Wytenbach, M. Studer, Ch. Niederöst, M. Mauerhofer («Vox Sanguinis» vol. 5, n° 5, 1960, p. 403-415).

*

CENTRALE DU MATERIEL

Achat de caisses de matériel pour les cours samaritains

Le Comité central a voté l'octroi d'un crédit de 15 000 francs pour l'achat de 85 caisses de matériel de pansement utilisé pour les cours de Samaritains. Ce montant a été prélevé sur le don de 100 000 francs que l'Alliance suisse des Samaritains a remis à la Croix-Rouge suisse pour le renouvellement de son matériel d'instruction.

*

Prêt de matériel en 1960

En 1960, la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse a prêté 1114 assortiments de matériel d'instruction aux sections de Samaritains qui ont organisé des cours à l'intention de la population.

*

Gouverner, c'est prévoir...

Les baraques du service sanitaire de frontière de Buchs, qui avaient encore assuré l'accueil des réfugiés hongrois en hiver 1956/57, furent démolies peu après. Les Autorités fédérales, estimant que notre pays ne saurait renoncer à des installations de ce genre à ses frontières, a fait procéder à la construction de nouveaux baraquements. Ceux-ci pourraient assurer la réception de 600 à 800 réfugiés par jour, ils peuvent en outre être utilisés comme dépôts ou servir au loge-

ment de la troupe. La section de Werdenberg-Sargans de la Croix-Rouge suisse a été autorisée à y entreposer son matériel d'hôpital, tandis que la section locale des samaritains peut y donner ses cours.

*

SECOURS INTERNATIONAUX

Accueil en Suisse de 200 réfugiés

En automne 1960, le Conseil fédéral a décidé d'accueillir en Suisse un nouveau contingent de réfugiés de nationalités diverses. Cette décision a été prise pour répondre aux vœux des initiateurs de l'Année mondiale du réfugié. Elle veut faciliter la réintégration de familles accueillies actuellement sur sols autrichien et italien et que la maladie d'un des leurs empêche d'émigrer outre mer. En leur offrant asile, la Suisse entend soutenir les efforts du Haut-commissariat pour fermer les derniers camps existant encore.

Ce contingent comprendra 200 personnes de tout âge; 90 viendront d'Autriche, 90 d'Italie et 20 de divers autres pays. A l'exception du dernier groupe, qui arrivera dans notre pays à une date non encore fixée, ces réfugiés entrèrent en Suisse dans le courant de ce mois, vraisemblablement. Une Commission ad hoc, réunissant des représentants de la Division fédérale de police et des œuvres suisses d'entraide a procédé au choix des réfugiés au début de cette année.

La mission confiée à la Croix-Rouge suisse

Sur demande de la Division fédérale de police, la Croix-Rouge suisse assurera l'accueil provisoire de nos hôtes pendant six à huit semaines. Les œuvres suisses d'entraide, en collaboration avec les autorités cantonales compétentes et les offices du travail, s'occuperont du placement définitif des réfugiés. Les malades graves qui se trouveront au nombre de ces derniers seront hospitalisés dès leur arrivée.

*

Pour les sinistrés indiens

Au début d'octobre, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève a remis une somme de 10 000 francs à la Croix-Rouge suisse à l'intention des victimes des récentes inondations survenues aux Indes. Cette contribution a été transmise à la Croix-Rouge de l'Inde par l'intermédiaire de la Ligue.

*

Pour les réfugiés en Afrique du Nord

Les Autorités de Winterthour ont remis un don de 10 000 francs à la Croix-Rouge suisse pour les réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc.

*

L'aide aux Marocains paralysés, victimes de l'intoxication d'huile frelatée

La Croix-Rouge suisse communiquait le 3 février les renseignements suivants sur l'aide qui se poursuit au Maroc en faveur des paralysés:

Voici plus d'un an que la Croix-Rouge suisse participe à l'action d'entraide internationale mise sur pied au Maroc en faveur des quelque 10 000 paralysés, qui furent victimes d'une intoxication d'huile frelatée en automne 1959.

A NOS ABONNES

Le prix de l'abonnement annuel de notre revue a pu être maintenu depuis 13 ans à 6 francs pour la Suisse et à 8 francs pour l'étranger bien que les frais d'impression, de papier et de clichage aient notablement augmenté au cours de cette période. Plutôt que d'élever le prix de notre abonnement, nous nous sommes efforcés de compenser ces augmentations par d'autres mesures. Mais à fin 1960, les frais d'impression ont augmenté une fois de plus. Un récent jugement mettant fin au conflit de travail qui s'était élevé dans l'imprimerie a décidé une hausse sensible des salaires. Celle-ci a entraîné une nouvelle hausse des frais d'édition.

Nous avons donc dû nous résoudre à élever à partir du 1^{er} avril 1961 le prix de notre abonnement annuel de deux francs. Celui-ci sera dès cette date de

fr. 8.— pour la Suisse et de fr. 10.— pour l'étranger.

Nous espérons que nos abonnés comprendront que la nécessité seule nous oblige à une telle mesure et nous garderont leur fidélité. Depuis 13 ans en effet, alors que la plupart des autres imprimés ont élevé à plusieurs reprises déjà leurs tarifs, nous avons maintenu notre prix d'abonnement et nous avons néanmoins apporté sans cesse à notre revue des améliorations. Nous remercions d'avance nos lecteurs et nos lectrices de nous continuer leur appui.

L'Administration.

La contribution de notre Société nationale de Croix-Rouge aux opérations de secours, consiste en la mise à disposition permanente de personnel spécialisé chargé d'assurer le traitement des patients. Au début de février, l'effectif des collaborateurs et collaboratrices délégués au Maroc par la Croix-Rouge suisse s'élevait à 16 personnes. Tandis que certains s'occupent avec succès des paralysés dépendant du centre rural de Khemisset, d'autres déploient leur activité dans les centres de Fès et de Meknès.

Ce personnel doit être remplacé périodiquement, et ces dernières semaines une nouvelle équipe est partie pour le Maroc, qui réunissait deux médecins, trois physiothérapeutes, une ergothérapeute, une assistante sociale et deux infirmières.

Dans un proche avenir, on pourra considérer que la moitié environ des 10 000 patients qui furent suivis depuis le début de l'action n'ont plus besoin de traitement.

*

Pour une mission médicale chez les réfugiés tibétains

La Croix-Rouge suisse cherche à s'assurer les services d'un médecin et d'une infirmière auxquels serait confiée l'assistance médicale des réfugiés tibétains accueillis au Népal.

*

Un « piper » suisse à disposition du C. I. C. R. au Népal

L'usine d'aviation « Pilatus », de Stans, a mis un appareil du type « piper » à la disposition du délégué du C. I. C. R. en mission au Népal où il procède à des distributions de vivres destinés aux réfugiés tibétains.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Albums scolaires

Les élèves de l'école primaire de Genolier (classe de M. Fernand Dumusc) ont réalisé de petits albums présentant leur village et le pays de façon fort agréable. Ils ont joint à ces albums des enregistrements sur bande de récits et de chants dus aux « juniors ».

*

DANS NOS SECTIONS

Assemblée générale de la Croix-Rouge de Sierre

La section de Sierre de la Croix-Rouge suisse a tenu son assemblée générale annuelle le 3 février à l'hôtel Château-Bellevue sous la présidence de M. Guy Zwissig.

Après la partie administrative, les membres purent assister à la présentation de trois films consacrés à diverses activités de la Croix-Rouge dans le monde, celui — en première vision! — de la mission médicale suisse au Congo, un autre tourné au lendemain de la catastrophe d'Agadir, un troisième montrant le rôle et l'importance de la protection civile.

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Reconnaissance de la Croix-Rouge cambodgienne

Le 6 octobre dernier, le Comité international de la Croix-Rouge a prononcé la reconnaissance officielle de la Croix-Rouge cambodgienne. Le nombre des Sociétés membres de la Croix-Rouge internationale s'élève ainsi à 85.

La Croix-Rouge du Cambodge a été créée en 1955 pour reprendre la succession de la Croix-Rouge française qui exerçait jusqu'alors son activité dans ce pays par l'intermédiaire d'un Comité local. Elle a adhéré le 8 décembre 1958 aux Conventions de Genève. Placée sous la présidence de S. A. R. Samdach Norodom Rasmi Sobhana et comprenant quinze Comités locaux, elle s'est donnée pour mission, en plus de ses fonctions de société de secours auxiliaire des Services publics et du Service de santé militaire, d'intervenir en cas de calamité publique, et de contribuer à la lutte contre les épidémies, à la prévention des maladies et à la formation du personnel infirmier et secouriste.

*

L'aide de la Croix-Rouge au Laos

Les combats livrés en décembre à Vientiane ayant fait de nombreuses victimes, le Comité international de la Croix-Rouge a chargé son délégué, M. André Durand, de se rendre au Laos afin de poursuivre l'action de secours entreprise en novembre.

Le délégué du C. I. C. R. est arrivé le 21 décembre à Vientiane, où il a remis à l'hôpital de la ville des médicaments de première urgence et du plasma sanguin envoyé de Suisse et représentant une valeur de 2000 dollars. De son côté, la Croix-Rouge thaïlandaise a envoyé une équipe de six médecins et de sept infirmières avec une ambulance et des médicaments.

Cependant, plusieurs milliers de personnes se trouvent sans abri à la suite des importantes destructions causées dans la ville par les hostilités. Le délégué du C. I. C. R. a donc établi un programme d'aide d'urgence afin de soulager la détresse de la population civile sinistrée. Du

lait, des vêtements, des ustensiles, des couvertures, des nattes sont en voie d'acheminement à son intention. Ces premiers secours, d'une valeur de 5000 dollars, ont été acquis grâce à un crédit prélevé sur le fonds de secours du C. I. C. R. et à un don de 2000 dollars de la Croix-Rouge du Japon.

*

TIMBRES CROIX-ROUGE

Finlande

Les trois timbres de la série croix-rouge ont paru le 24 novembre. Enveloppes premier jour avec oblitération croix-rouge.

- 1960 S. 93 10+2 (Mk) Rennes courant dans la neige, croix rouge. **Gris/rouge.** (Tirage 500 000.)
 S. 94 20+3 (Mk) Chasseur lapon s'exerçant au lasso, croix rouge. **Bleu/ardoise/rouge.** (Tirage 400 000.)
 S. 95 30+5 (Mk) Paysage nordique, croix rouge. **Violet/rouge.** (Tirage 400 000.)

*

France

Les deux timbres de Noël de la Croix-Rouge française ont été consacrés en 1960 à St-Martin. Premier jour: 5 décembre 1960; vente avancée 3-4 décembre (Tours et Marseille).

- 1960 S. 27 0.20+0.10 Bâton de confrérie de St-Martin, croix rouge. **Bleu/rouge.**
 S. 28 0.25+0.10 St-Martin, sculpture ancienne, croix rouge. **Lilas/rouge.**

Existents aussi en carnet (deux blocs de quatre timbres chacun).

*

Cameroun

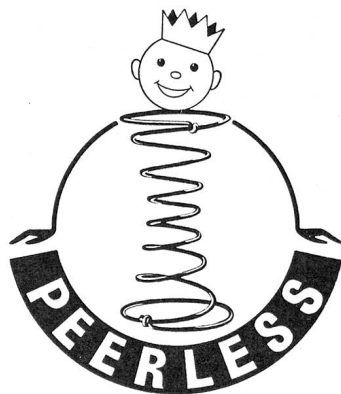
Le Cameroun a émis une série de trois timbres avec surtaxe en faveur de la Croix-Rouge camerounaise.

- 1961 S. 1 20+ 5 fr. Carte, drapeau du Cameroun, croix rouge. Jaune/rouge/vert.
 S. 2 25+10 fr. Do. Jaune/rouge/vert.
 S. 3 30+15 fr. Do. Brun/rouge/vert.

*

Inde

La question que nous posions dans une précédente édition au sujet de la vignette pour fusées postales expérimentales portant une Croix-Rouge nous a valu plusieurs réponses, du D^r Rd. Guyot entre autres. Cette vignette a été utilisée le 6 juin 1935, la fusée expéditrice indienne portant le numéro 61. Le tirage de la vignette était de 750, la fusée a transporté 110 lettres avec vignette et oblitération spéciale. C'est la seule vignette pour courrier par fusées qui porte la Croix-Rouge.



«Le bon lit» des

Fabriques PEERLESS

St-Gall



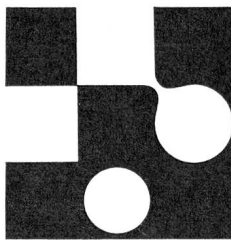
Maison fondée en 1834

Manufacture Jurassienne de plumes et duvets

Literie confectionnée

Charles Schoppig Delémont

Route de Berne 4



Clichés Schwitter S.A.

Bâle Zurich Lausanne

Clichés pour impression
en une ou plusieurs couleurs

Galvanos Albert

Stéréos - Flans

Clichés pour gaufrage et reliure

Clichés en bakélite

Clichés en caoutchouc

Retouches américaines

Photos en couleurs
pour l'art et l'industrie

Agrandissements
photographiques